

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
HAUTS-DE-SEINE
92501

COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Extrait du Registre
des délibérations
du Conseil municipal



SÉANCE DU 21 mai 2012

Nombre de conseillers en exercice : 49

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE 21 MAI, A 19 HEURES et 5 MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 15 MAI 2012, s'est assemblé sous la présidence de son Maire, Monsieur PATRICK OLLIER.

Étaient présents :

M. OLLIER, M. LE CLECH, M. GABRIEL (jusqu'à la délibération n°112 et à partir de la délibération n°116), Mme RUCKERT, Mme GUETTA-HAMADI, M. BARBIER DE LA SERRE (jusqu'à la délibération n°116), Mme ROUBY, M. DIDRIT, Mme BOUTEILLE (à partir de la délibération n°111), Mme HAMZA, Mme GENOVESI, M. LANGLOIS D'ESTAINOT (à partir de la délibération n°109), M. GAZIOT, Mme POGGI, Mme BLONDEAU, Mme BECKER, Mme LELIEVRE, M. MORIN, Mme DELOFFRE (à partir de la délibération n°124), M. SAUSSEZ (jusqu'à la délibération n°114), M. COSSON, M. JEANMAIRE (jusqu'à la délibération n°125), M. PERRIN, Mme VALLETTA, M. ANGELLOZ, Mme MAMELLE, Mme COHIER, Mme CHANCERELLE, Mme BOUZET, M. LARRAIN, M. VUILLOT, Mme SCHNEIDER, Mme MARTINIE (jusqu'à la délibération n°123 et à partir de la délibération n°125), M. PASADAS, M. TROTIN, M. SGARD (à partir de la délibération n°111), M. BOUSSO, Mme ALAVOINE, M. BAS, M. ROCHERON, M. BERTRAND, M. BECQUEY.

Excusés représentés :

M. GABRIEL (procuration à Mme RUCKERT de la délibération n°113 à la délibération n°115), M. MAGNIN-LAMBERT (procuration à M. OLLIER), M. BOUIN (procuration à Mme COHIER), Mme DEMBLON-POLLET (procuration à M. LE CLECH), M. COLON (procuration à Mme GUETTA-HAMADI), M. BARBIER DE LA SERRE (procuration à Mme MAMELLE à partir de la délibération n°117), Mme BOUTEILLE (procuration à Mme CHANCERELLE jusqu'à la délibération n°110), Mme DELOFFRE (procuration à M. MORIN jusqu'à la délibération n°123), M. SAUSSEZ (procuration à M. VUILLOT à partir de la délibération n°115), M. JEANMAIRE (procuration à M. LARRAIN à partir de la délibération n°126), M. SGARD (procuration à M. TROTIN jusqu'à la délibération n°110), Mme JAMBON (procuration à M. ROCHERON).

Absents :

Mme HAZAN-PINTO, M. LANGLOIS D'ESTAINOT (jusqu'à la délibération n°108), M. NAJIB, Mme MARTINIE (à la délibération n°124).

Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la Mairie le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales. Mme RUCKERT ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le 29 mai 2012

Le Maire,
Patrick OLLIER

N° 107 **Objet :** Election d'un nouvel Adjoint au Maire.

N° 107 - Election d'un nouvel Adjoint au Maire.

Le Maire rappelle la démission de Monsieur JEANMAIRE en tant qu'Adjoint.

Il propose de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint pour le remplacer. Celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue.

Le nouvel Adjoint prendra rang après tous les autres, chacun des Adjoints restants passant au rang supérieur.

Invité à en délibérer,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu les explications du Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-4, L 2122-7-1, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15 ;

Vu la délibération n° 43 du 16 mars 2008 relative à la détermination du nombre de postes d'adjoints au Maire ;

Vu la délibération n° 44 du 16 mars 2008 relative à l'élection des adjoints au Maire ;

Vu l'arrêté municipal du 19 mars 2008 portant délégation de fonction et de signature du Maire à Monsieur François JEANMAIRE, 14ème adjoint ;

Vu la démission de Monsieur François JEANMAIRE, Maire-adjoint, acceptée par Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine et notifiée à la Ville le 2 mai 2012 ;

PROCEDE à l'élection d'un nouvel Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue.

Sont candidats : Monsieur Pascal PERRIN.

Nombre de votants : 46

Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 40

Nombre de bulletins blancs et nul : 1

Nombre de suffrages exprimés : 39

Majorité absolue : Monsieur Pascal PERRIN.

ELIT Monsieur Pascal PERRIN en qualité d'Adjoint au Maire.

 **Patrick OLLIER**
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison